

**Raymond GAQUERE**

Maire, Conseiller Départemental

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération

De Béthune Bruay Artois Lys Romane

**La Couture le 03 novembre 2020**

Monsieur le Premier Ministre

Hôtel Matignon

57 rue de Varenne

754700 Paris SP 07

Monsieur le Premier Ministre,

Devant la dégradation rapide de la situation sanitaire, le Président de la République a décidé le retour du confinement de toutes les activités non essentielles.

Nous, maires, partageons la nécessité des mesures fortes pour casser la courbe de la pandémie et comprenons que certaines activités économiques soient affectées par ces mesures. Vous pouvez compter sur notre pleine coopération avec les services de l'Etat pour les faire respecter.

Ajoutons que, sur le plan purement sanitaire, on peut douter que les commerces de proximité soient davantage source de propagation du virus que les rayons encombrés des grandes surfaces.

Pour autant Monsieur le Premier Ministre, je me dois de porter à votre attention le sentiment d'incompréhension qui nous anime.

Notre ville et ses commerçants se sont engagés avec détermination dans une politique de revitalisation de notre centre-ville en préservant et développant les commerces de proximité. Ces commerces et activités sont le cœur battant de notre vie, de notre urbanité.

Aujourd'hui ces commerces, qui sont qualifiés à tort de « non-essentiels », risquent d'être condamnés alors que la ville, les collectivités, l'Etat ont fait des efforts financiers conséquents pour les soutenir.

Ces femmes et ces hommes qui se sont investis et qui ont adapté leurs pratiques aux protocoles et exigences sanitaires se voient obligés de fermer boutique malgré leurs efforts sans précédent.

Je n'ai pas voulu par un arrêté de circonstance, les confronter à des pénalités ou à une fermeture administrative ajoutant ainsi à leur incompréhension le désarroi.

Par ailleurs, je vois avec inquiétude le risque d'une opposition délétère au sein de nos acteurs économiques entre la grande distribution et les commerces de proximité.

*Toute correspondance doit être exclusivement adressée à Monsieur le Maire de La Couture*

*29, rue du Rietz – Tél. : 03.21.26.79.23*

*Mél : [mairie@lacouture62.fr](mailto:mairie@lacouture62.fr)*

**Raymond GAQUERE**

Maire, Conseiller Départemental

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération

De Béthune Bruay Artois Lys Romane

La Couture le 03 novembre 2020

C'est pour cela Monsieur le Premier Ministre que je vous demande au nom des Lacouturois et Lacouturoises de revoir les critères qui vous ont amené à définir les commerces de première nécessité et de les élargir, permettant ainsi aux commerçants et artisans de nos villes de maintenir leurs services au bénéfice de nos populations.

Vous le savez, nos commerçants, artisans s'adapteront comme ils l'ont déjà fait aux conditions de sécurité sanitaire que nous leur demanderons.

Je me tiens à votre entière disposition et vous prie, Monsieur le Premier Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Le Maire,

*R Gaquere*  
**Raymond GAQUERE**